

Synthèse

Les activités logistiques sont étroitement intégrées à l'économie et contribuent pleinement à son fonctionnement. Une partie de ces activités est exercée par des entreprises dédiées à l'organisation et à l'exécution du transport des matières premières et des biens, du stockage à la livraison en passant par l'emballage et la manutention. Les établissements exerçant ainsi ces activités « pour compte d'autrui » constituent un secteur d'activité à part entière, le secteur de la logistique. Mais ces activités sont également exercées dans toute l'économie, dans des établissements où la logistique n'est pas l'activité principale mais qui l'exercent « pour compte propre ». Ils mobilisent néanmoins des compétences et des emplois logistiques similaires à ceux que l'on trouve habituellement dans le secteur logistique « pour compte d'autrui ». L'ensemble de ces activités, qu'elles soient réalisées « pour compte propre ou d'autrui », représente plus de 411 000 emplois dans la Vallée de la Seine en 2020.

Les établissements du secteur de la logistique de la Vallée de la Seine emploient près de 280 000 salariés, soit 4,3 % de l'emploi salarié de l'Île-de-France et de la Normandie. Cette proportion est légèrement plus faible que pour l'ensemble de la France métropolitaine. Quatre salariés du secteur logistique sur cinq exercent en Île-de-France où d'autres activités, notamment tertiaires, sont nettement plus représentées. Le poids de la logistique est en revanche plus élevé en Normandie, deuxième région

métropolitaine pour la logistique derrière les Hauts-de-France, avec un emploi salarié sur 20 exercé dans ce secteur. Les établissements logistiques sont particulièrement présents dans les **zones d'emploi** de Roissy, du Havre ou de Vire Normandie où ils peuvent représenter jusqu'à 15 % de l'ensemble des emplois salariés. Des différences marquées entre établissements du secteur logistique prédominent, en fonction du type d'activité exercée. Alors que la taille moyenne des établissements est supérieure à 80 salariés pour la logistique aérienne, elle est inférieure à 20 salariés pour la logistique terrestre. Les établissements de services, qui comportent notamment les activités de messagerie, regroupent près de quatre cinquièmes des établissements mais moins d'un cinquième des salariés. Certains segments de la logistique sont particulièrement dynamiques et la création d'entreprises a connu, dans ce secteur, une forte accélération depuis 2016 dans la Vallée de la Seine. Le nombre de créations d'entreprises non-individuelles a doublé depuis 2012, exclusivement en Île-de-France. Cette hausse a été surtout portée par la logistique terrestre, notamment le transport routier.

Haropa Port, groupement constitué des ports du Havre, de Rouen et de Paris, est le premier port français et le sixième port européen de transport de marchandises. Le port maritime du Havre est le premier port français pour les conteneurs ; celui de Rouen est le premier exportateur de céréales en Europe de l'Ouest ; celui de

Paris est largement accessible par la voie fluviale et offre un débouché important pour l'ensemble des marchandises. En tonnage, la route reste le mode de transport le plus utilisé et, grâce aux échanges entre l'Île-de-France et la Normandie, la Vallée de la Seine est le premier territoire métropolitain pour le transport routier de marchandises. Malgré des volumes moins importants sur le fleuve et par les airs, la Vallée de la Seine reste malgré tout, et de loin, le territoire au sein duquel ces voies sont les plus empruntées. Seul le fret ferroviaire n'y est pas particulièrement développé. Les métiers de la logistique, qu'ils s'exercent « pour compte propre » ou « pour compte d'autrui », occupent plus de 290 000 salariés dans la Vallée de la Seine. Sur les 25 métiers logistiques, cinq de qualification ouvrière concentrent sept emplois salariés sur dix. Les conducteurs routiers et les livreurs représentent 20 % chacun, les magasiniers, les ouvriers du tri et de l'emballage ou ceux de la manutention environ 10 % chacun. La concentration des métiers logistiques est naturellement plus forte dans les territoires où le secteur est développé, mais elle varie également en fonction du tissu économique local. Les métiers logistiques sont peu féminisés et, à niveau de qualification équivalent, sont moins bien rémunérés que d'autres métiers. Le recours à l'intérim est important dans ces métiers et la tension de recrutement est croissante, particulièrement en Normandie. ●